



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 16/07/2024
Reçu en préfecture le 16/07/2024
Publié le
ID : 057-245700695-20240708-D2024_78_SI-AR

DECISION 2024-78

Vu la délibération n° 13 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu la compétence mobilité transférée à la Communauté de Communes de Cattenom et Environs en application de la loi n° 2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités,

Vu les crédits inscrits au budget,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1 :

Le marché de services « Location d'autocars et de conducteurs au départ d'Hettange-Grande et à destination d'Evrange » est conclu le 8 juillet 2024 avec l'entreprise KEOLIS 3 Frontières, 5 rue de l'Abbé Grégoire - CS 40 001 à 57063 METZ Cedex, pour un montant de 36 364 € H.T., soit 40 000 € T.T.C..

Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 8 juillet 2024

Le Président
Michel PAQUET



Décisions / Publication sur le site de la CCCE, le 07 AOUT 2024